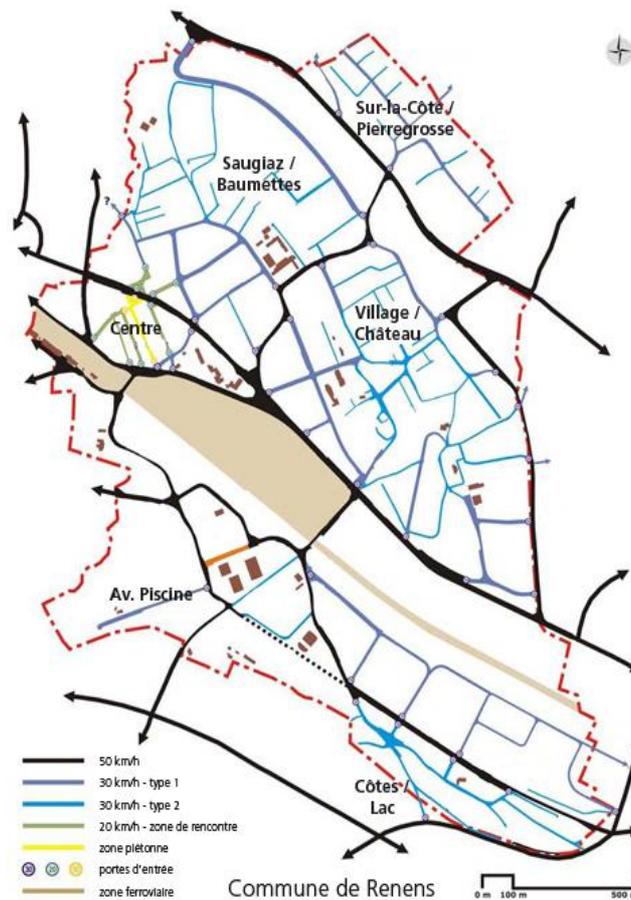


## RENENS, Vaud

Nombre d'habitants : 19'573 en 2009 (Source : [http://www.renens.ch/dev/pres\\_ren/index.html](http://www.renens.ch/dev/pres_ren/index.html) ).

Premier projet de création de zones 30 en 2002, une seule de ces zones avait alors été partiellement réalisée. Projet de conception d'ensemble des zones 30 en 2008-2009, avec comme principe la création simultanée de zones 30 étendues et systématiques (hors du réseau principal), avec des mesures légères et un accent sur la communication, en plus de contrôles informatifs puis avec sanction. Mise en place au cours de l'été 2010.

### Plan de la commune avec les zones 30



Source : <http://www.renens-zone30.ch/carte.html>

#### Type d'aménagements

Aménagements légers : totem à l'entrée des zones, stationnement alterné et rétrécissements ponctuels au moyen de plots selon le type de rue, marquage de rappel au sol ponctuel, éventuellement ralentisseurs à certains endroits. Aménagements à compléter si nécessaire, après évaluation.

## CAMPAGNE D'INFORMATION ET DE SENSIBILISATION

### Forme

- Affiches dans la ville.



- Panneaux itinérants de présentation du projet dans les quartiers.
- Tous-ménages (plan de la ville et informations).
- Articles dans les médias et dans le bulletin communal (Carrefour Info Renens).
- Séances d'information pour la population.
- Informations complètes sur le site internet de la ville <http://www.renens-zone30.ch/index.html>.
- Vernissage pour l'inauguration des zones 30 : possibilité pour la population de découvrir les nouvelles zones par sept balades guidées en compagnie de la Municipalité, puis partie officielle commune.



- Concours lors du vernissage des zones 30, permettant de gagner un vélo pliable, un vol en montgolfière et un kit cycliste.
- Présence de policiers distribuant une bande fluorescente avec l'adresse du site internet sur les zones 30 de Renens ainsi que de dépliants les deux premières semaines après la mise en œuvre des zones 30.
- Brochure sur les règles des zones 30.

### Rues limitées à 30 km/h

Chemin des Arelles • Rue des Alpes • Rue de l'Avenir • Avenue des Baumettes • Chemin de Blondes • Chemin de Borjod • Chemin de Bourg-Dessus • Chemin de la Bourdonnette • Chemin de Broye • Chemin de la Burière • Rue du Bugnon • Chemin du Caroz • Avenue du Château • Chemin des Oies • Chemin des Côtés • Chemin de la Crause • Chemin de sur la Croix • Avenue de l'Eglise Catholique • Chemin d'Elarpy • Sentier de la Gare • Chemin de Saint-Georges • Rue de l'Industrie • Avenue du 24-Janvier • Chemin de Jouxtenis • Rue du Lac • Avenue du 1er-Mai • Chemin du Motay • Rue de la Paix • Chemin des Palettes • Chemin des Pépinières • Chemin de Perrelet • Chemin de Perregrossa • Avenue de la Pêche • Avenue de la Poste • Chemin de la Roche • Chemin de la Ruysie • Avenue de Saugiez • Rue du Sécheron • Avenue du Temple • Rue du Village

\* Rues partiellement limitées à 30 km/h

Les règles des zones 30 km/h

renens  
CARREFOUR D'IDÉES

Plus de sécurité  
Plus de tranquillité  
et une meilleure qualité de vie

### Plus d'informations ?

Ville de Renens  
Centre Technique Communal  
Rue du Lac 14  
1020 Renens  
Tél. 021 632 74 02

[www.renens-zone30.ch](http://www.renens-zone30.ch)

© Septembre 2010 Ville de Renens  
Illustrations: Simon Krögg à Lausanne | Impression: Imprimerie Ri à Renens | Imprimé sur du papier certifié FSC

## Quelles sont les règles dans une Zone 30?



Des panneaux de signalisation routière marquent l'entrée et la sortie d'une zone 30.

### La vitesse est limitée à 30 km/h. Place au respect entre les usagers!

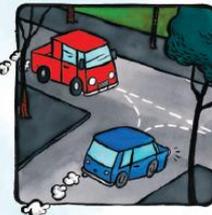


#### AUTOMOBILISTES et MOTOCYCLISTES

Dans les zones 30, les automobilistes roulent de manière particulièrement prudente et prévenante à l'égard des autres utilisateurs de la route.

La **priorité de droite** s'applique à tous les carrefours, sauf pour les sorties de propriété et dans les cas d'une perte de priorité dûment signalée.

Dans certaines rues à sens unique spécialement signalées, ils doivent s'attendre à croiser des cyclistes circulant à contresens.



#### CYCLISTES

Les cyclistes ont le droit de circuler à contresens lorsque cela est signalé.

Soumis aux mêmes contraintes que les autres véhicules, ils adaptent leur vitesse aux conditions de la route et de visibilité (attention aux descentes!)



#### TROTTINETTES, ROLLERS et PLANCHES

Les trottinettes, rollers, planches à roulettes et vélos pour enfants peuvent rouler sur les trottoirs en respectant les piétons.

Attention, même si la circulation en zones 30 est plus conviviale, la rue n'est pas un espace de jeu!



#### PIÉTONS

Les piétons ont le droit de traverser la chaussée où ils le souhaitent. C'est pourquoi généralement, il n'y a plus de marquage de passage pour piétons dans les zones 30.

Les piétons ne sont pas prioritaires, mais profitent malgré tout d'un régime de circulation plus doux et respectueux.

Ils circulent sur le trottoir, lorsqu'il y en a, ou au bord de la chaussée.



Encore des questions ?

Tél. 021 632 74 02  
[www.renens-zone30.ch](http://www.renens-zone30.ch)

### Moment(s)

- Avant et pendant la mise en place des zones 30, informations sur le suivi prévues.

### Contenu

- Rappel des règles mais aussi du sens et de la conception d'ensemble.
- Campagne mettant un accent sur les éléments positifs découlant des zones 30 (image du ballon comme fil rouge, invoquant la fête).

- L'indication sur l'affiche du nom des rues étant transformées en zones 30 permet une meilleure identification de la population aux modifications se déroulant près de chez eux.

#### Coût

29'000 CHF pour la communication (Source : Préavis numéro 81-2009).

#### Processus

Communication comme partie intégrante de la conception d'ensemble : « *Une large campagne d'information et de sensibilisation accompagnera le processus, afin que les habitants et usagers - en particulier les automobilistes - comprennent l'intérêt des mesures prises et que chacun puisse adopter rapidement les règles de comportement propres à ces zones.* » (Site internet de la ville de Renens : <http://www.renens-zone30.ch/index.html> ). Chapitre sur l'importance du débat sur la sensibilisation et les contrôles dans la conception d'ensemble des zones 30 élaboré par Rue de l'Avenir ([http://www.renens-zone30.ch/uploads/etude\\_conception\\_ensemble\\_zones30\\_renens\\_20081030.pdf](http://www.renens-zone30.ch/uploads/etude_conception_ensemble_zones30_renens_20081030.pdf)).

#### Résistances et réticences

De manière générale, large soutien de la population et des élus locaux. Très peu de résistances.

#### Commentaires

Nombreuses demandes de la population pour la création de zones 30. Attentes également de la part d'une majorité du conseil communal.

#### INTEGRATION DE LA POPULATION

Assemblée publique d'information en 2002, suivie de séances pour les quartiers, où les mesures d'aménagement avaient été discutées avec la population.

La conception d'ensemble des zones 30 a quant à elle été publiée en octobre 2008 et a fait l'objet d'une consultation publique jusqu'à fin mai 2009. Le projet a été présenté lors d'une séance d'information fin avril 2009. Possibilité de poser des questions via le site internet, par téléphone ou en passant au guichet communal.

#### CONTRÔLES DE VITESSES

##### Ampleur

Contrôles habituels effectués par PolOuest.

Volonté d'évaluation un an après la mise en place des zones 30, permettant de définir si des mesures complémentaires sont nécessaires. Évaluation prévue sur l'ensemble des rues en zone 30 : comptages de trafic, bilan en termes de sécurité (vitesse, accidents, comportements des usagers) et de qualité de vie (impact sur les déplacements à pied, à vélo, etc.).

##### Effectués par

La police intercommunale (PolOuest).

##### Amendes

Préconisées par la conception d'ensemble des zones 30.

## RESULTATS DES EVALUATIONS

Evaluation prévue une année après la mise en œuvre des zones 30 (septembre 2011).

### Vitesse

Résultat des contrôles réguliers par la police intercommunale (PoOuest) dans les zones 30 déjà existantes :

	2005 (pourcentage d'infractions)	2006 (pourcentage d'infractions)	2007 (pourcentage d'infractions)
chemin de Borjod	6,76 %	8,96 %	6,93 %
chemin du Carroz	2,00 %	5,77 %	9,09 %
chemin de la Creuse	3,70 %	2,22 %	aucun contrôle
rue de la Paix	1,50 %	aucun contrôle	0,00 %
chemin des Pépinières			0,83 %
avenue du Temple	6,46 %	6,81 %	4,72 %
rue du Village	aucun contrôle	3,51 %	4,55 %

En 2006, la proportion des véhicules en infraction dans la zone 30 était de 6,63%, alors qu'elle était de 2,83% dans les rues à 50km/h. En 2007, ces chiffres sont passés respectivement à 4,60% et 3,01%.

Source : [http://www.polouest.ch/pics/commun/cms/externLink/155\\_rapportdactivite2007renens.pdf](http://www.polouest.ch/pics/commun/cms/externLink/155_rapportdactivite2007renens.pdf)

### Nombre d'accidents

Pas de statistiques spécifiques aux zones 30 jusqu'à présent.

### Satisfaction des habitants

Pas d'évaluation générale de la satisfaction des habitants jusqu'à présent. Les premiers retours sont cependant en général positifs, bien qu'il y ait également quelques plaintes concernant la diminution du nombre de places de parc liée à la création des zones 30.

### Communication des résultats à la population

Rapports de PoOuest (<http://www.polouest.ch/actualites/index.php?mpa=12>).

## SITE INTERNET

<http://www.renens-zone30.ch/>

Les zones 30 étant en cours d'aménagement, elles font partie des sujets d'actualité de la commune et un encart leur est consacré sur la page d'accueil du site internet de Renens. En cliquant dessus on arrive sur un chapitre consacré au sujet, dont le contenu est très complet et fréquemment mis à jour: Explication et calendrier du projet (avec le déroulement des travaux), rappel des règles des zones 30 (ainsi que lien sur les plaquettes de l'ATE, du TCS et du bpa), carte de la ville avec les zones 30, informations précises sur les différents quartiers avec à chaque fois un rappel du sens et des mesures, contact pour d'éventuelles questions.

#### **PERSONNE DE CONTACT**

Martin Hofstetter  
Chef du service Urbanisme-Constructions-Infrastructures  
Centre Technique Communal de la Ville de Renens  
[ctc@renens.ch](mailto:ctc@renens.ch)  
021 632 74 02

#### **SOURCES**

Entretien avec Mme Tinetta Meystre, Municipale de la Ville de Renens, 6 septembre 2010.

Entretien avec Mme Florence Auras et Mme Joëlle Cornuz, des agences de communication *Cohérence* et *Particule Z* mandatées pour la campagne de communication sur les zones 30 à Renens, 17 septembre 2010.

Site internet de la ville de Renens : <http://www.renens-zone30.ch/>

Préavis numéro 81-2009 : Zones 30 à Renens : Conception d'ensemble 2009- Principes et demande de crédit pour la mise en œuvre. [http://www.renens.ch/doc\\_tel/pdf/preavis/preav81\\_2009.pdf](http://www.renens.ch/doc_tel/pdf/preavis/preav81_2009.pdf)

**Rue de l'Avenir, conseillers vaudois 2008:** *Commune de Renens. Conception d'ensemble des zones 30.*  
[http://www.renens-zone30.ch/uploads/etude\\_conception\\_ensemble\\_zones30\\_renens\\_20081030.pdf](http://www.renens-zone30.ch/uploads/etude_conception_ensemble_zones30_renens_20081030.pdf)

Juillet 2010, Lucile Develey, stagiaire